

REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI DUO MIXTO

21 et 22 Novembre 2026

1. Le club d'Amiens organise un tournoi national SENIORS appelé « DUO MIXTO » qui se joue dans une salle de 9 terrains. (Halle des 4 chênes).
 2. Ce tournoi est autorisé sous le numéro **2601693** et se déroule selon les règles de la FFBAD et du règlement ci-après.
 3. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence au jour du tirage au sort.
 4. La compétition est placée sous l'autorité des Juges-arbitres **Christophe LIARD** (Principal) et **Pascal BOUCHAN**. Leurs décisions seront sans appel.
 5. Le tournoi est ouvert à tout joueur de N2 à P12, à partir de la catégorie d'âge Minimes (niveau D9 minimum pour les minimes).
 6. Les séries d'inscription seront définies au CPPH, pour les doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes.
 7. En raison de la réglementation fédérale indiquant : « 3.2.1.5. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas. Cet article ne s'applique pas aux compétitions référencées et autorisées comme championnats et aux compétitions par catégorie d'âge (s'adressant aux jeunes et aux vétérans). ».
- Un joueur ne pourra se surclasser uniquement dans la catégorie directement supérieure. Il en va de même pour les doubles, il n'est pas possible de former une paire N3/R5 pour jouer en N2/N3. Une paire N3/R4 le peut. Ceci afin de faciliter la gestion des inscriptions et leur validation ; le remplissage des tableaux et d'éviter des changements de dernière minute.
8. Tout joueur peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum qui peuvent être dans des séries différentes. Tous les tableaux se déroulent en poules (2 sortants) suivies d'une phase en élimination directe mais pour respecter le nombre limite de matchs par joueurs, les tableaux seront limités. Il est possible de s'inscrire en Double ou Mixte avec X. Les organisateurs vous proposeront un partenaire si possible.
 9. Les tableaux de doubles hommes et femmes se déroulent le samedi intégralement. Les tableaux de mixte débiteront le dimanche matin.
 10. La date limite des inscriptions est fixée au Dimanche 08 Novembre 2026. Les tableaux seront constitués en fonction des classements et moyennes du actualisées du jeudi 12 Novembre 2026. Le montant des droits d'engagement est de 18 € pour un tableau et 23 € pour 2 tableaux. Les joueurs(ses) doivent s'inscrire sur BADNET. Les inscriptions seront validées dès réception de leur règlement en ligne ou par chèque à

l'ordre de l'AUC BADMINTON à envoyer à : Audrey DERCOURT – 80 Rue Lescouvé, 80000 AMIENS. Pour tout renseignement : tournoi@aucbad.fr ou 07 68 30 98 07

11. Si le nombre d'inscrits est trop important, l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes avec le paiement sera pris en compte et des listes d'attente seront constituées. Le paiement du deuxième joueur de la paire fixera la date d'arrivée.

12. Le tirage au sort aura lieu le Vendredi 13 Novembre 2026. Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse renseignée sur BADNET, au plus tard le Mardi 17 Novembre 2026.

13. Tout joueur doit venir pointer dès son arrivée dans le gymnase chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, il doit contacter le JA ou le responsable mentionné sur les convocations.

14. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au JA.

15. Une tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale en vigueur est exigée. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du JA, avec un justificatif écrit.

16. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, le volant officiel du tournoi est le Victor QUEEN.

17. Les matchs se jouent majoritairement en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui, dans la mesure du possible, désignera un arbitre ou faisant office.

18. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.

19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tout le matériel nécessaire à son match.

20. Les joueurs sont tenus de rentrer les scores des matchs joués dès la fin de celui-ci via les moyens mis à disposition pour l'organisateur.

21. Tout volant touchant l'infrastructure sera compté faute.

22. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au JA et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

23. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident.

24. La cérémonie de remise des récompenses aura lieu à la fin des finales.

25. Le Comité d'organisation fera le maximum pour offrir des conditions de jeu optimales. Il compte sur un comportement exemplaire de chaque joueur et espère que l'atmosphère sera très conviviale.